

## Le massacre d'orques devant des touristes pourrait marquer la fin de la chasse à la baleine pour cette nation insulaire

Traduit par Jade Gest, université de Nice de l'article anglais écrit par de Sarah Gibbens, le 6 avril 2017.



Deux orques harponnées devant un groupe d'observateurs de baleines mettent en lumière la pratique controversée de la chasse à la baleine à Saint-Vincent.

Quelques instants avant que cela ne se produise, Ken Isaacs, membre d'équipage d'un bateau d'observation des baleines, a réalisé que les touristes à bord de son bateau étaient sur le point d'assister à quelque chose de terrible.

Alors qu'ils naviguaient au large de la petite île caribéenne de Saint-Vincent, l'équipage a aperçu un groupe de quatre orques, également appelées « baleines tueuses », qui surgissaient à la surface de l'eau. Alors que les touristes s'émerveillaient devant ces orques sauvages, Isaacs a crié frénétiquement à trois pêcheurs qui s'approchaient dans une petite embarcation. Isaacs avait remarqué le harpon modifié monté sur leur pont.

Ignorant les supplications d'Isaacs, les pêcheurs se sont approchés du groupe. Le groupe de 40 touristes a entendu ce qui ressemblait à une explosion.

Sous leurs yeux, l'une des orques du groupe a été transpercée par un harpon. Une deuxième a rapidement subi le même sort.

Selon le récit d'Isaac, tel que rapporté à Caribbean 360, le groupe de touristes est retourné à terre sous le choc, et de nombreux passagers pleuraient. Fantasea Tours, qui organisait cette excursion d'observation des baleines, aurait suspendu ses activités.

Aujourd'hui, le journal local Antigua Observer fait état d'une nouvelle initiative visant à interdire la chasse aux orques dans les eaux contrôlées par l'île. Dans une interview accordée à la presse locale, le Premier ministre de Saint-Vincent, Ralph Gonsalves, a suivi la ligne officielle en plaidant pour une interdiction totale de la chasse aux orques, qui constitue le moyen de subsistance de certains habitants de l'île.

« Je tiens à souligner que ce qu'il a fait est tout simplement inacceptable. Non seulement parce que cela s'est produit devant des touristes, mais aussi parce qu'il ne doit pas tuer les orques », a déclaré M. Gonsalves.

Il a souligné que les pêcheurs étaient « très travailleurs », mais a ajouté que « leur cupidité avait pris le dessus ».

Poussé par cet incident, M. Gonsalves a déclaré qu'il allait présenter un projet de loi à Saint-Vincent visant à interdire la chasse aux orques, à l'instar des mesures de protection locales mises en place pour les tortues marines.

Cet incident a également relancé le débat sur la chasse à la baleine dans la région.

Située au sud des Caraïbes, juste au nord du Venezuela, l'île a une histoire complexe en matière de chasse à la baleine. Officiellement appelée Saint-Vincent-et-les-Grenadines, elle est membre volontaire de la Commission baleinière internationale.

Selon les dispositions de l'agence internationale, la chasse à la baleine est autorisée lorsqu'elle est pratiquée par « des populations autochtones pour satisfaire leurs besoins de subsistance », selon le site web de l'organisation. Le pays est autorisé à tuer quatre grandes baleines par an et en aurait abattu six depuis 2015.

Cependant, la CBI ne réglemente pas la chasse aux petits cétacés tels que les orques, ce qui signifie qu'il n'existe aucune limite internationale concernant leur abattage à Saint-Vincent.

Sue Fisher, consultante auprès de la Whale and Dolphin Conservation Society, affirme que les quotas légaux pour la chasse à la baleine en général à Saint-Vincent constituent une exception, car la plupart des autres pays autorisés à chasser les baleines se trouvent près de l'Arctique. Elle considère que la pratique de la chasse à la baleine est une omission de la part de la CBI, affirmant que l'île était à l'origine une base pour les activités de chasse commerciale menées par des entreprises américaines.

« La chasse à la baleine par les Yankees (chasseurs de baleines américains de la côte Est) était une activité commerciale », explique Mme Fisher. « Les commissaires [de la CBI] pensaient que la chasse à la baleine permettrait d'assurer la subsistance alimentaire. »

La chasse à la baleine par le peuple Bequia (prononcé beck-way) à Saint-Vincent est une tradition qui remonte à environ 140 ans. Cette pratique aurait été introduite sur l'île par l'immigrant écossais William Wallace après qu'il eut créé une entreprise de chasse à la baleine et transmis son savoir aux habitants du pays.

Après le départ des compagnies baleinières commerciales, cette pratique a été maintenue par une poignée d'individus. Pour certains, comme Mme. Fisher, cela soulève la question de savoir si la chasse à la baleine doit vraiment être considérée comme une pratique culturelle.

Les partisans d'une interdiction totale de la chasse à la baleine font également valoir que les nouvelles technologies font que les baleines ne constituent plus le seul moyen de subsistance des populations autochtones.

Certains anciens chasseurs de baleines de l'île se sont tournés vers l'observation des baleines comme moyen alternatif de tirer profit des orques et des baleines.

Afin de pouvoir continuer à pratiquer légalement la chasse à la baleine, Saint-Vincent devra présenter à la CBI une déclaration de nécessité lorsque son permis de chasse expirera en 2018. M. Fisher estime que l'île ne le fera pas, car elle tire davantage profit du tourisme que de la chasse à la baleine.

Dans une interview accordée au *Miami Herald* en 2014, l'ancien pêcheur Gaston Bess se souvient avoir été ému au point d'abandonner cette pratique après avoir observé des orques au large des côtes de la République dominicaine : « Même si j'avais côtoyé ces animaux, les avais frappés et les avais vus mourir, je les regardais maintenant danser et caresser leurs petits. »

Si cet incident a choqué les touristes en mer, Saint-Vincent chasse chaque année un nombre relativement faible de baleines. Un rapport du Congressional Research Service a révélé que parmi les pays bénéficiant d'une dérogation de la CBI, Saint-Vincent chassait moins de dix baleines, contre 51, 128 et 203 respectivement aux États-Unis, en Russie et au Groenland en 2012.

Ces chiffres n'incluent pas le nombre d'orques tuées.

Le plus grand nombre de grandes baleines tuées chaque année se trouve de loin en Norvège, qui chasse en violation directe de la CBI, et au Japon, qui affirme que sa chasse à la baleine est menée à des fins scientifiques.

*Correction : les orques ne sont pas des «grandes baleines» et ne sont donc pas officiellement réglementées par la Commission baleinière internationale, mais l'incident observé a incité le gouvernement de Saint-Vincent à revoir toutes ses pratiques en matière de chasse à la baleine. La convention de 1946 de la CBI ne définit pas le terme « baleine », et diverses espèces ont été annexées depuis sa signature. Les petits cétacés, tels que les orques, les dauphins et les marsouins, n'ont jamais été réglementés par la CBI, et les membres de la CBI ne sont pas parvenus à un consensus sur la question de savoir si ces animaux doivent relever de la compétence de l'organisation.*

Source :

<https://www.nationalgeographic.com/history/article/orcas-killed-tourists-st-vincent-whaling>